



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du Département Médecine et Spécialités Médicales de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-Stomatologie (FMPO) **un (01) poste d'enseignant-chercheur en Radiologie et d'Imagerie Médicale.**

Diplômes requis

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ; et
- Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) ou Certificat d'Etudes Spéciales (CES) en Radiologie ou tout diplôme admis en équivalence et en rapport avec la spécialité.

Missions principales

- Assurer les enseignements pratiques et/ou théoriques ;
- Participer aux programmes, projets et activités de recherche ; Participer à l'encadrement des étudiants ;
- Prendre part à des fonctions ou exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

- Etre ancien interne des Hôpitaux;
- Avoir de l'expérience dans le domaine de la pédagogie et de la recherche en radiologie;

Eligibilité

- Etre âgé, au plus, de 45 ans au 31 décembre 2023 ;
- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : <https://recrutement.ucad.sn> **au plus tard le 14 février 2023 à 12h.**



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Pièces à fournir

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé, daté et signé ;
- les copies légalisées des diplômes ou attestation de réussite aux diplômes (du bac au doctorat) et des relevés de notes ;
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement ;
- une copie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- un certificat de nationalité ;
- les attestations de services faits ;
- deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le 13 JAN 2023

Le Recteur

Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Pour le Recteur et par Ordre,
Le Vice recteur chargé de
l'Administration et des Finances